

**APPELLATION « GRAF » ET EMPLOI FONCTIONNEL:**

**Avec un manque évident d'anticipation et après des rebondissements rocambolesques, c'est finalement les appellations de « Commandant Divisionnaire » pour le GRAF et de « Commandant Divisionnaire Fonctionnel » pour les emplois qui ont été retenues par l'administration.**

**TEMPS DE TRAVAIL**

Suite au recours du SCSI, le décret sur le temps de travail dans la police a été examiné devant le conseil supérieur de la fonction publique. Les amendements présentés par Jean-Marc Bailleul ont dans la grande majorité été retenus. Ainsi :

- Le temps de travail sera comptabilisé en 2017 pour les cadres sauf les officiers chefs de service et les membres du corps de conception et de direction
- Le repos journalier de 11 heures consécutives, au minimum, est garanti.
- Le repos hebdomadaire de 24 heures consécutives (s'ajoutant aux 11 heures du repos journalier) est garanti



**Le SCSI-CFDT veillera à ce que la rédaction de la circulaire respecte pleinement le décret et les garanties issues de la directive européenne et continuera à se battre pour assurer la protection de l'ensemble des cadres !**



Le DGPN a annoncé la création prochaine d'un service central de police technique et scientifique (SCPTS).

Attention ! Cette création ne doit pas alourdir une nouvelle fois les fonctionnements internes de la police nationale et préserver la capacité opérationnelle des services.

**Affaire Jo le Pheno :**

Suite à la plainte du SCSI-CFDT, le pseudo artiste a été placé en garde à vue à la BDRP, il est convoqué au tribunal correctionnel.

La justice républicaine de notre pays condamnerait tout citoyen qui tiendrait publiquement de tels propos. Il n'y a aucune raison pour que, sous une couverture « artistique », cet individu puisse donc tirer des revenus de sa propagande criminelle et continuer à propager la haine sans échapper à la justice de notre pays !



**DATES PROCHAINES CAP : le 22 novembre pour les mutations. Le 13 décembre pour les avancements au grade de commandant uniquement puisque le passage de lieutenant à capitaine sera automatique en 4 ans dès le premier janvier 2017.**

**La prochaine CAP validant les emplois fonctionnels devrait se tenir au mois de février et celle pour les GRAF au plus tard en juin.**